

Autonomie !

Critiques antiautoritaires du syndicalisme

La critique du syndicalisme est une critique nécessaire pour toute personne qui souhaite s'opposer à l'ordre existant. C'est pourquoi il m'a paru bon de raviver ces dangereuses pensées à travers plusieurs textes de différentes époques, depuis le début du 20^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Non pas que je partage complètement tous les points de vue énoncés, d'ailleurs parfois contradictoires les uns par rapport aux autres, mais ils participent tous de débats favorisant l'autonomie de nos luttes.

Il existe depuis toujours et sous diverses formes des regroupements d'individus en lutte. Les travailleurs et travailleuses s'organisaient ainsi jadis au sein de mutuelles de secours, de sociétés secrètes, de clubs politiques, de coopératives, etc. Les luddites anglais se réunissaient quant à eux dans les forêts pour organiser les destructions des machines qui remettaient en cause leur mode de vie et épaississaient les chaînes de l'exploitation. On peut dire que la lutte des travailleurs et travailleuses précède le syndicalisme.

La Première Internationale est formée en 1864 au sein de l'Association Internationale des Travailleurs par divers groupes luttant pour l'abolition du salariat avec pour armes les grèves et l'entraide. Elle repose sur un principe interdisant toute bureaucratie ou avant-garde – ce qui n'empêchera pas les calculs politiques et les jeux de pouvoir : "l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes". L'organisation des prolétaires tord le cou, du moins dans ses statuts, au corporatisme, au nationalisme et au seul adoucissement des aspects les plus outranciers de l'exploitation. Elle va au-delà de la seule condition de travailleur, certains membres et certaines sections portant les questions de la domination masculine, de la condition des paysans, de la vie quotidienne, du parlementarisme, des dérives du professionnalisme militant, etc. L'Internationale antiautoritaire reprendra le flambeau en 1872.

La légalisation du syndicat est d'ores et déjà une limitation de l'effervescence du socialisme sous ses différentes formes et un encadrement des révoltes. Elle a lieu en France en 1884 par des "républicains modérés", en particulier le ministre de l'Intérieur Waldeck-Rousseau qui n'a rien à envier à un Castaner en termes de répression. Le président est alors Jules Grévy, qui s'est opposé au suffrage universel en 1848 et était président de l'Assemblée nationale pendant le massacre de la Commune en 1871. En somme, un homme qui sait mâter les vellétés de liberté... En Allemagne, Bismarck va autoriser les syndicats au moment où l'impérialisme allemand foncièrement conservateur se développe. Il faut savoir lâcher des miettes, tout en jouant du bâton, pour mieux assécher les révoltes. **Le syndicalisme légalisé naît dans le marécage du compromis.**

Dès le départ, des voix se font entendre pour critiquer un syndicalisme qui glisse doucement vers le patronage, le réformisme et la bureaucratie. La social-démocratie allemande en sera une caricature. Le socialisme doit advenir petit à petit, en collaborant avec les autorités en place, en faisant de l'Etat un outil de redistribution et en cherchant à prendre le pouvoir à travers les élections. Les socialistes allemands, autour de Lassalle, créent un parti bureaucratique de masse qui sera la référence pour les futurs partis de la gauche internationale. Le parti s'organise autour de permanents salariés, d'élus et d'investissements dans l'économie capitaliste. Conformément à l'idéologie, il faut développer les forces productives à toute berzingue. L'Organisation social-démocrate allemande est aussi un maillage de coopératives, de clubs, de syndicats et de mutuelles à la botte des dirigeants. Les adhérents et adhérentes voient ainsi leur vie organisée de la naissance à la mort par l'Organisation, depuis le club de sport jusqu'au syndicat. Les partis staliniens n'ont rien inventé. Quant à Lénine, social-démocrate, il y a seulement ajouté une touche insurrectionnelle pour la prise de pouvoir.

Les critiques antiautoritaires du syndicalisme sont aussi vieilles que le syndicalisme. Pourtant, il a existé un syndicalisme beaucoup plus conflictuel : syndicalisme révolutionnaire et surtout

l'anarchosyndicalisme. Celui d'aujourd'hui a été domestiqué par l'Etat et le Capital et transformé en "partenaires sociaux". Aujourd'hui, l'utilité du syndicalisme se limite à poser des préavis de grève pour protéger autant que possible les grévistes. Il est peut-être compréhensible que des insoumis et insoumises isolé-es se protègent dans leur boîte en adhérant, mais une lutte syndicale est systématiquement une lutte de cogestion de la misère et de l'exploitation, et non de conflit ouvert avec les racines de l'ordre existant. On peut comprendre les résistances pour aménager son poste de travail et avoir moins mal au dos ou pour atténuer les pressions de l'évaluation et de la course à la performance. Il n'empêche que la meilleure façon d'en finir avec ça, c'est d'en finir avec l'exploitation. Mais le syndicalisme a tendance à rapetisser l'état d'esprit pour ne plus que se préoccuper de ce qui est là. C'est pourtant un tout autre monde que nous portons dans nos cœurs.

Le syndicat transforme l'imagination en certitudes, l'égalité en hiérarchie, la recherche de la qualité en priorisation de la quantité, la libre association en discipline de parti, la révolte sans concessions en stratégies des petits pas. **Il n'y a pas de luttes réelles sans débordements des syndicats. Il n'y a pas de luttes révolutionnaires sans dépassement des syndicats** – dont le rôle de maintien de l'ordre est connu depuis longtemps.

Les anecdotes de l'encadrement syndical des luttes sont légions, depuis les négociations sur le dos d'individu-es en lutte jusqu'aux prises de bec parfois physiques avec les services d'ordre syndicaux ou la claque derrière la tête par un nervi syndicaliste quand tu proposes de déborder le cadre de l'Intersyndicale. Dans une ville de province comme Caen, on peut citer quelques exemples : en 2010, contre une réforme des retraites, l'Intersyndicale organise des simulacres de blocage négociés en amont avec la Pref. Les marchandises sont déjà parties, les patrons étant déjà au courant. Les feux de palettes sont d'abord là pour la photo. Et quand les camions de transport sont bloqués, les bureaucrates syndicaux tentent de les faire partir dans la nuit, parfois empêchés par des syndicalistes de base. Une assemblée de lutte réunissant une centaine d'individus d'horizons différents tente de déborder ces blocages, se retrouvant parfois bien seuls face aux flics, mais contribuant davantage à durcir le mouvement que les manifs à 40.000. Parmi bien d'autres initiatives, des tubes passent de mains en mains pour faire péter les valves des camions citernes. En 2016, contre une loi travail durcissant l'exploitation, un service d'ordre essentiellement CGT maintient volontairement un écart entre le cortège syndical et le cortège de tête, à la demande du chef de la flicaille et pour faciliter l'intervention policière. Au même moment, une section locale de la CGT (celle d'Hérouville-Saint-Clair) joue d'un côté la radicalité, de l'autre diffuse les pires saloperies en se dissociant des révolté-es les plus déterminé-es, reprenant un communiqué sur les "casseurs" du syndicat de police fascisant Alliance.

On aurait aussi pu parler du service d'ordre de la CGT expulsant des sans-papiers de la Bourse du travail à Paris il y a quelques années, des militants et militantes CGT soutenant la nucléarisation du monde, des syndiqué-es de l'armement défendant leur industrie de mort, des détournements de pognon d'un Lepaon, ancien délégué syndical Moulinex et secrétaire de l'Union locale CGT de Caen avant de devenir patron de la CGT entre 2013 et 2015... Au passage, Lepaon a ensuite été nommé à la présidence de l'Agence de lutte contre l'illettrisme par le premier ministre de l'époque Valls, avant d'être nommé en 2019 inspecteur de la jeunesse et des sports par Macron. Une manière pour les politiques de le remercier pour service-rendu. Nicole Notat, l'ancienne dirigeante de la CFDT, multiplie quant à elle les missions pour les gouvernements successifs et le Conseil européen. Sinon, elle est devenue patronne d'une agence de notation affiliée au géant de la finance Moody's.

Les exemples sont légions. Il y a pourtant toujours des radicales et radicaux prônant un jour l'autonomie, l'autre jour l'alliance avec les syndicats, comme si ces anecdotes étaient des erreurs de parcours et non l'expression de la *fonction sociale* des syndicats. Qu'il y ait une distinction à faire entre

syndicalistes de base et bureaucrates syndicaux s'entend. Il y a bien des complicités qui peuvent se nouer avec des syndicalistes dans des luttes. C'est justement parce que tout mouvement transcende les identités et les appartenances, bouleverse ce que nous sommes, efface les cadres existants. L'individu-e avec qui je combats, épaulé contre épaulé, n'est justement plus un ou une syndicaliste – il a d'ailleurs parfois brûlé sa carte d'adhérent dans le feu de la barricade...

La joie de la révolte collective n'a rien à voir avec les tractations de la composition, celle où l'on joue des rôles en vue de créer un front le plus large possible avec les organisations de la gauche politique, syndicale et associative. Là aussi où l'individu-e est appelé à disparaître derrière l'unité de façade, incarnée par des petits états-majors plus ou moins officiels. Le slogan des Tupamaros « l'action réunit, les paroles divisent » devient un mantra qui gommerait magiquement les divergences. Au passage, cela efface surtout le contenu au profit de la forme. Ça défoule mais ça ne subvertit pas grand-chose. Les black-blocs peuvent ainsi défiler bras dessus bras dessous avec le ou la bureaucrate – tant pis pour la lutte contre toute hiérarchie ; le ou la révolutionnaire peut accepter de se mêler aux élu-es – tant pis pour la lutte contre l'Etat ; la féministe peut théoriser son acceptation de propos ou de comportements de merde – tant pis pour la lutte contre le patriarcat ; l'émeutier ou l'émeutière peut aller causer aux médias – tant pis pour la lutte contre le capitalisme ; le saboteur ou la saboteuse peut fournir son appui aux organisations les plus citoyennistes – tant pis pour la cohérence... C'est en fait la vieille question de la fin et des moyens qui ressurgit : *concordance ou petits calculs politiques ?*

Même un syndicat comme Solidaires, plus conflictuel et moins bureaucratique, reste un syndicalisme classique avec ses délégués syndicaux, ses accords avec le patronat et sa section au Ministère de l'Intérieur pour les personnes qui font tourner cette machine de la répression. "La police n'est pas au service d'un gouvernement, mais de l'intérêt général", paraît-il. Donc il faudrait maintenir une police qui s'assurerait que tous et toutes respectent les lois républicaines. Comme si Police et Justice n'étaient pas structurellement des appareils de domination entre les mains de l'Etat et du Capital. Et quand ce même syndicat Sud-Intérieur se félicite que les agents de police puissent se taire dans le cadre d'enquêtes administratives de l'IGPN, on continue en fermant les yeux et en se bouchant le nez à s'offusquer des violences policières et de l'impunité des flics ? On est toujours "Solidaires" ?

Ce syndicat fait partie des 5 ou 6 grandes organisations qui s'attablent régulièrement avec les dirigeants et dirigeantes, négociant la longueur de la chaîne. Il représente en fait le plus souvent l'aile gauche du syndicalisme classique. Ce n'est ni du syndicalisme révolutionnaire, ni de l'anarchosyndicalisme, malgré leurs références répétées à l'antifascisme, l'anticapitalisme, la transformation sociale, etc. Deux formes qui avaient de toute façon des limites. Qu'on se souvienne *a minima* de ces anarchistes de gouvernement issus de la CNT anarchosyndicaliste entrant au gouvernement en 1936 en Espagne, favorisant l'antifascisme républicain au détriment de la révolution sociale. La contestation de la base n'a pas su empêcher des figures du mouvement de participer à l'assèchement de la conflictualité et des bouleversements en cours. C'est bien qu'une bureaucratie a réussi à s'imposer dans une organisation dont le pivot devait être le refus de la hiérarchie. L'autre organisation anarchiste de masse de l'époque, la FORA d'Amérique latine, porte quant à elle une position antisyndicale. Elle défend comme la CNT un communisme libertaire globaliste implanté dans les usines, les quartiers et les villages, qui agit aussi bien sur le terrain de la pratique que des idées. L'expansion de la société industrielle doit être stoppée pour se diriger vers une multiplicité de communes libres et fédérées. Surtout, l'organisation est considérée comme un moyen et non une fin en soi – ce qui ne l'a pas empêché de rentrer dans une forme de fétichisme organisationnel prompt à condamner les rebelles les plus intransigeants et intransigeantes.

Le syndicalisme révolutionnaire, de son côté, a transformé le syndicat d'un moyen de lutte parmi d'autres à une fin en soi, en charge de porter le monde de demain. Comme si l'individu-e n'était qu'un

travailleur ou une travailleuse, comme si cette morale du travail n'était pas justement un obstacle. Comme s'il n'y aurait plus qu'à autogérer les infrastructures telles qu'elles existent et que le mode de production industriel n'était pas aussi le problème. Il n'y a en fait pas grand-chose à sauvegarder du monde que bourgeois, bourgeoises, technocrates et leurs complices nous laisseront en héritage, mais beaucoup à tout simplement détruire. Il faut bien faire de la place pour imaginer un monde nouveau !

Même cette vieille marotte de la **grève générale** n'est pertinente que dans la libre disposition du temps qu'elle permet à des tas de gens. C'est parce que des individu-es s'associent pour exproprier celles et ceux qui possèdent et pour détruire des pans entiers de leur monde d'oppression et de ravages industriels qu'un changement réel peut advenir. La grève comme mot d'ordre, certes, mais aussi le sabotage, l'expropriation, et bien d'autres choses ! La grève n'a pas à être idéologisée, comme le fit jadis Georges Sorel en son temps et qui n'y voyait d'ailleurs qu'un mythe mobilisateur. La grève n'est qu'une suspension du temps, un début propice à briser la normalité et retrouver la joie de la destruction et de la création auto-organisées. La cloche qui sonne le début de la récré.

Nous sommes loin aujourd'hui de l'époque d'un syndicalisme audacieux. On nous rétorquera que l'époque n'est pas la même. Je répondrais que ce sont surtout les individus qui ne sont plus de la même trempe. Il suffit d'ouvrir des documents de l'époque ou un bon livre d'histoire sociale pour voir les débats traversant ces milieux. Le syndicat est-il un simple outil de lutte parmi d'autres ou la forme de gestion de la production après la révolution ? Le syndicat doit-il se limiter aux questions économiques et du travail plutôt qu'être intégral, se préoccupant des autres aspects de la vie ? Sans cela, travail, productivisme, Etat et patriarcat auraient alors de bons moments encore devant eux. Le syndicat n'est-il pas purement et simplement un moyen aliéné pour combattre l'aliénation ? Le syndicat ne transforme-t-il pas les individus en masses, éteignant doucement le feu de la liberté et de la révolte ? L'individu-e librement associé-e est pourtant la base de la liberté. Le syndicat ne risque-t-il pas de créer une fausse identité homogène, avec sa morale du travail, au détriment de la destruction de la société de classes ? Il semble que le briseur de grèves fasse mentir l'unité des prolétaires, au même titre que les flics, les mâtons ou le prolo militant à l'extrême-droite. L'appartenance à une classe est bien insuffisante pour s'engager dans la voie de l'émancipation. Il existe toujours des conflits internes aux luttes à affirmer plutôt qu'à taire en tacticiens et tacticiennes politiques. Si la lutte des classes est une réalité, elle n'est ni unique ni centrale. La domination est aussi idéologique, inscrite dans les religions, les sciences et la politique. La révolution est davantage une question de volonté qu'une question d'appartenance à une classe – même si celle-ci donne un peu plus d'épaisseur. Les mouvements autonomes des années 1970 et 1980 auront d'ailleurs le mérite de réaffirmer la critique nécessaire des Organisations et la perspective d'en finir avec la société de classes. Plus récemment, la révolte des gilets jaunes et autres rebelles a à sa manière relégué les syndicats à ce qu'ils sont depuis des années : des vieux bergers qui usent surtout nos godasses et notre détermination, appelant à quelques journées de grève éparpillées avec son lot de slogans fatigués et de chapelets de merguez jusqu'à indigestion. Malgré toutes ses contradictions, parfois nauséabondes, cette agitation "jaune" qui n'en finit plus s'est appuyée sur un joyeux refus des porte-paroles et des chef-fes.

L'actualité nous offre un bon exemple d'une révolte sans leaders ni partis : des pans entiers de leur monde d'exploitation et d'oppression sont détruits au Chili en cette fin d'année 2019. Les syndicats, dépassés par les événements, n'ont pas eu le choix de suivre, poussés par leurs bases. Mais les grèves générales d'un jour sont appelées pour pacifier la révolte et remettre le soulèvement dans un cadre plus acceptable. D'ailleurs, les bureaucrates syndicaux y font des appels répétés à "la paix sociale" tout en négociant avec le gouvernement sur le dos d'une lutte autonome. Du classique que les feux de la révolte peuvent rendre inopérants, pourvus qu'ils s'étendent en multipliant les foyers d'auto-

organisation, depuis le groupe affinitaire jusqu'aux assemblées de lutte. Si grève il doit y avoir, qu'elle soit insurrectionnelle et expropriatrice, et toujours sans dieux ni maîtres.

Jack Déjean, décembre 2019 (jackdejean@riseup.net)

Le syndicat ou la mort

Albert Libertad, L'anarchie, 20 décembre 1906

On dit que les loups ne se mangent pas entre eux. J'ai trop peu de notions personnelles sur les mœurs de ces bêtes pour me permettre de croire ce dicton moins idiot que la plupart des dictons. Si par hasard il était exact, ça ne prouverait pour nous qu'une chose : c'est qu'entre les hommes et les loups il y a, par surcroît des distinctions zoologiques, une sacrée différence d'appétits.

Il est probable et certain que la civilisation, si merveilleusement favorable au développement de nos instincts les plus sauvages, a détruit chez nous les scrupules que notre férocité avait peut-être de commun, en des âges meilleurs, avec celle des loups. Nous n'en sommes plus, hélas ! à l'anthropophagie vulgaire ; celle qui se contente d'égorger, de découper, de faire cuire et de digérer proprement notre humaine viande. Ces procédés simplistes sont relégués sous quelques latitudes tropicales, où de moins en moins, paraît-il, on les applique. Chez nous, dans nos bon pays privilégiés, où le progrès a fait son chemin, on s'entre-dévore avec une glotonnerie d'autant moins scrupuleuse que de mille manières faciles, sinon très agréables, nous pouvons nous cuisiner.

Mais naturellement, comme dans toutes les manifestations du progrès déjà nommé, c'est l'ouvrier, c'est le prolétaire qui marche toujours en tête. Souverains, financiers et bourgeois ne dédaignent pas de se manger entre eux. Pourtant, soit leur goût peu friand d'une alimentation qu'ils sont exposés à fournir après en avoir usé, soit que manger du peuple ait pour eux plus d'appât, c'est à ce dernier régime alimentaire que les susdits presque généralement donnent la préférence. Le prolétaire, lui n'a pas de ces dégoûts. Il s'aime à toutes les sauces et, bien ou mal assaisonné, jeune ou vieux, tendre ou coriace, mâle ou femelle, il se dévore avec un appétit qui est même à peu près le seul témoignage croissant d'estime qu'il s'accorde.

Allez à la ville ou dans les campagnes, entrez à l'usine, à l'atelier, au bureau, partout enfin les pauvres turbineurs travaillent opiniâtement à grossir la fortune d'un maître quelconque, partout vous constaterez que, après le désir ardent de conquérir et de garder l'estime du patron, le sentiment le plus répandu est l'acharnement à lutter contre les compagnons de travail ou de misère. Est-il vraiment fier de son asservissement ? heureux de sa gueuserie ? On ne sait. Mais l'ouvrier se montre de plus en plus féroce jaloux de quiconque au même rang que lui, rivé à la même chaîne, tente de briser ses liens et de reprendre un peu de bien-être et de liberté. En est-il un qui refuse de loger dans un quartier sale ou dans une caserne puante ? Qui préfère de bons ou beaux vêtements de son choix aux livrées de travail. Qui matériellement et intellectuellement élève ses désirs, raffine ses goûts ? Qui surtout enfin, cherche à s'affranchir de toute domination patronale pour travailler seul à son gré ? C'est aussitôt, presque de toutes parts dans les rangs de ses frères, un cri de haine furieuse. En est-il un autre au contraire qui, cherchant par d'autres moyens à protester contre le labeur imposé ou à témoigner son dégoût de la vie domestique, se réfugie dans la privation de tout pour ne point travailler ; se condamne aux nuits sans abri, aux jours sans nourriture, aux intempéries sans vêtement ? Contre cet échappé sur une route opposée, c'est de la part des mêmes compagnons de chaîne le même cri qui furieusement s'élève.

Il ne faut, en somme, pour l'ouvrier, chercher un commencement de liberté ou prendre un acompte au bonheur ni dans le travail libre ni dans l'oisiveté franche ; ni dans le mieux, ni dans le pire. Il faut rester là ; dans le rang, sous l'œil et le front du maître, docilement, patiemment, comme les camarades... et ne pas faire le malin ! Volontiers encore on pourrait s'imaginer que la servitude acceptée, le travail salarié bien admis, le joug commun supporté sans réplique, l'ouvrier dans ses condition trouve chez ses pareils une sympathie quelconque, une solidarité plus grande, une compensation plus ou moins douce à sa part consentie de misère. Supposition naïve !

Les travailleurs sont non seulement impitoyables à qui déserte leurs rangs pour s'élever ou s'écarter, pour jouir ou pour souffrir, mais à qui surtout peine et reste parmi eux. Un maître, un contremaître ont-ils besoin d'une garde, d'une surveillance, d'une police, d'une défense contre un ou plusieurs de leurs asservis ? Ils ne trouveront pas neuf fois sur dix de plus fidèles gardiens, de plus actifs défenseurs que chez les compagnons mêmes de ces malheureux. On dénonce chaque jour, avec raison d'ailleurs, et trop peu violemment c'est certain, l'administration et la compagnie qui révoquent, les patrons qui renvoient, les propriétaires qui chassent, les enrichis qui repoussent. La canaillerie de ces gredins n'est point atténuée par la lâcheté de ceux qui les servent. Mais cette lâcheté non plus n'a pas d'excuse.

On entend parfois dire que le malheureux aigri par son impuissance, le travailleur irrité par son continuel et inutile effort en conçoivent de mauvais états d'esprit dont les semblables paient les méchants caprices, à défaut des maîtres trop haut placés pour être atteints. On peut aller loin avec une théorie pareille ! Les travailleurs ne s'aident pas, se nuisent même, c'est indéniable. Ils le font au moins dans la pratique, ce qui est essentiellement grave. Pour défendre une telle attitude, toutes les raisons imaginées sont mauvaises. Sous prétexte d'affranchissement, le prolétaire donne à l'heure actuelle un pitoyable exemple de son entêtement dans la servitude et de sa volonté farouche d'y tenir emprisonné le plus grand nombre possible de ses propres enfants. Le prolétariat se forge une chaîne nouvelle et plus lourde, invente pour son usage personnel un patronat plus intraitable, une autorité plus tyrannique que tout ce que lui avait imposé le passé.

Le syndicat est pour le moment le dernier mot de l'imbécillité en même temps que de la férocité prolétarienne. Ce nouveau système d'entre-égorgement se propage dans le monde des travailleurs. Et l'empressement des pouvoirs publics ou des puissances privées à n'y opposer que d'hypocrites résistances est d'une logique parfaite. Les syndicats disciplineront plus fortement qu'elles ne l'ont jamais été les armées du Travail et les feront, bon gré mal gré, de meilleures gardiennes encore du Capital.

Dans une récente beuglerie électorale, un ouvrier typographe est venu proclamer du haut d'une tribune que tous les ouvriers non syndiqués étaient les ennemis du prolétariat, de faux frères, pour lesquels on ne devait avoir ni ménagement ni pitié ! Et la foule de syndiqués a frénétiquement applaudi. Et les autres travailleurs peuvent crever de faim, de maladie, de misère. Les patrons ou les compagnons qui leur viendraient en aide seraient de ce fait dénoncés à l'indignation publique. Le syndicat ou la mort.

Nous n'en sommes pas là tout à fait, mais à peu de choses près en réalité. Et pour peu que ce monstrueux aveuglement s'aggrave, l'alternative s'imposera sans rémission. Il ne manquait, en vérité, plus que cela pour compléter la sinistre farce d'émancipation dont on nous aura bernés depuis plus de cent ans. Le moins qu'on puisse risquer à dire cela d'ailleurs, aujourd'hui, et de s'entendre qualifier de crétin en matière d'économie sociale.

A se laisser dévorer par le Capital ou bien à se dévorer entre eux (et pour l'instant, l'un et l'autre s'accomplissent à la fois), on peut prévoir, sans grande fatuité, vers quelle espèce d'affranchissement marchent les prolétaires ! Se décideront-ils à essayer autre chose ?

Les syndicalistes révolutionnaires français

Gustav Landauer publié dans le numéro du 1er juin 1909 de Der Sozialist.

Les syndicalistes révolutionnaires français viennent d'essayer une lourde défaite dont ils mettront du temps à se relever. Il ne s'agit pas d'une défaite subie au cours de luttes. Une défaite de ce genre est souvent réparable. Quand on se sent assez fort, il est légitime et naturel de lutter et de continuer à lutter, quand bien même sa première, deuxième, troisième tentative aurait échoué. De plus, une telle défaite eût été digne et honorable. Les syndicalistes révolutionnaires français, quant à eux, ont subi une honteuse défaite qui tient en ceci : après avoir lâché les grands mots pendant des années, ils en étaient venus maintenant, à la suite de la grève des postiers, à agiter la grève générale et tout plein d'autres choses, et, alors que la situation devenait sérieuse, il ne s'est rien passé, absolument rien.

Nous assistons ici à la terrible vengeance d'une tactique que nous avons pu observer depuis de longues années : la tactique des apparences, celle qui veut, à tout prix, engager un mouvement de masses ou, tout au moins, en donner l'impression.

Si nous voulions voir clairement pourquoi il en a été ainsi du syndicalisme révolutionnaire, il nous faudrait écrire toute l'histoire du mouvement ouvrier français depuis la Commune de 1871. Il n'est pas possible, pour le moment, de débrouiller tous ces fils emmêlés. À la place, nous donnerons seulement quelques instantanés. En 1889, à l'occasion de la fête du centenaire de la Révolution française, deux congrès ouvriers internationaux, n'ayant pu fusionner, se réunirent en même temps : dans l'un, dominaient les guesdistes français (marxistes) ; dans l'autre, ceux qu'on a appelé les possibilistes. À ces possibilistes, qui voulaient obtenir tout ce qu'il était possible d'obtenir aussi bien au Parlement que par la lutte syndicale, reproche était fait de verser dans l'opportunisme et de collaborer avec la bourgeoisie radicale. En faisaient partie, entre autres, les allemanistes. Les anarchistes étaient représentés aux deux congrès par les mêmes personnes. Édouard Vaillant et ses partisans, par contre, ne participèrent qu'au congrès des guesdistes et des marxistes allemands. Les socialistes belges, de même que le marxiste antiparlementaire Domela-Nieuwenhuis, avaient, quant à eux, des sympathies pour les possibilistes. Bref, là se firent jour des oppositions dont le sens n'était pas encore clair, dans lesquelles la dimension personnelle jouait un très grand rôle et dont la cause n'était pas à chercher dans de profondes différences de principe, mais dans une lutte pour le pouvoir sur les masses. En tout cas, voilà ce qu'on peut dire : parmi les « socialistes » dominaient les enseignements de Marx, tandis que les « possibilistes » étaient séduits par l'exemple des Trade Unions anglaises.

Quand, en 1896, le congrès socialiste international se réunit à Londres, les choses étaient devenues plus claires. S'y faisaient face deux camps de forces à peu près égales, si on se base sur le nombre de délégués : d'un côté, les socialistes parlementaires avec, à leur tête, Millerand, Viviani (dont ils ont fait depuis un ministre) et Jaurès ; de l'autre, les antiparlementaires. Ces derniers regroupaient des éléments fort divers. Édouard Vaillant et son groupe étaient désormais avec eux, Allemane et les allemanistes (dont Argyriadès) étaient là eux aussi : ainsi donc, on y trouvait des grands représentants du possibilisme, des militants purement syndicaux sur le modèle des Trade Unions anglaises et des anarchistes.

Une variété particulière d'anarchistes français s'était regroupée à cette époque. Pouget, Pelloutier, Delesalle, Hamon en faisaient partie. Ce qui les unissait, c'était l'impérieux désir d'avoir derrière eux un mouvement de masse. La seule proclamation du but idéal et la propagande de destruction sauvage ne les satisfaisaient plus ; ils étaient à la recherche du positif, mais uniquement sous une

forme qui leur faisait considérer comme positif seulement ce qui permettait de conquérir les masses. Ainsi, désormais, ils faisaient peu de cas des moyens pour arriver à leurs fins, tout en se montrant incertains et tâtonnants. Pendant un temps, ils firent porter leurs efforts sur l'agitation en faveur de la distribution de pain gratuit par les autorités. Comme ça ne prenait pas beaucoup, ils se consacrèrent alors de plus en plus à la propagande dans les syndicats où, depuis le congrès de Nantes (1894), l'antiparlementarisme et l'idée de grève générale jouaient un grand rôle.

Au congrès de Londres, ces antiparlementaires, tels qu'ils étaient alors constitués, avaient la majorité au sein de la délégation française ; c'était la majorité d'une voix. Ayant vu jadis à l'œuvre ces syndicalistes révolutionnaires, ces possibilistes ou opportunistes fraîchement révolutionnaires, je dois pourtant constater qu'ils étaient, tout comme les parlementaires, des politiciens sans scrupules ; que, désirant se donner des allures d'importance, ils faisaient preuve de la même insouciance dans le choix de leurs moyens d'action ; que la fabrication de mandats fleurissait d'un côté comme de l'autre. Et c'est ainsi qu'il arriva que les anarchistes allemands, suisses, italiens, espagnols, danois et tchèques furent exclus du congrès de Londres et que les communistes antiparlementaires hollandais – qui avaient eux aussi la majorité au sein de leur délégation – quittèrent le congrès en signe de protestation, pendant que les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires français continuèrent tranquillement d'y siéger.

Sous le drapeau du syndicalisme révolutionnaire, on avait alors vu se regrouper les chefs de groupes jusque-là insignifiants, issus des tendances les plus diverses, qui s'étaient rendu compte qu'ils pouvaient faire pièce aux socialistes parlementaires s'ils s'unifiaient et s'ils se montraient conciliants à l'égard des désirs et des luttes quotidiennes des masses.

Au fil des ans, les syndicalistes révolutionnaires, par leurs manœuvres pour obtenir les faveurs des masses, se sont avilis au même point que les socialistes de Parlement. La politique, la diplomatie, la démagogie existent aussi en dehors du Parlement et de la participation à la législation. Et quiconque avait les yeux ouverts en ces années a pu suffisamment le voir.

Dans le dernier numéro de notre feuille, nous avons exprimé notre légitime inquiétude en raison de l'impossibilité de connaître la tournure que prendraient les événements, dans le cas où les révolutionnaires français pousseraient aujourd'hui les masses au soulèvement. Nous redoutions une victoire de courte durée qui n'eût été qu'apparente. Il n'y avait pourtant pas de raisons d'avoir peur : les dirigeants syndicalistes n'ont finalement donné aucune consigne, ce dont ils étaient d'ailleurs bien incapables : d'abord parce qu'ils ne savaient quoi dire et ensuite parce que les masses les auraient laissés en plan !

La situation en France n'est pas différente de celle des autres pays : partout, il y a des politiciens, membres de syndicats ou non, qui veulent avoir en main le pouvoir de commander et qui se disent socialistes. Partout, ils veulent paraître socialistes pour quelque temps, avant de le devenir vraiment – par l'évolution même des choses, par un travail méthodique ou par l'exploitation habile de quelques incidents. C'est ainsi qu'on a gaspillé des forces considérables pendant des décennies. Car la lutte que mène le socialisme ne doit viser ni le pouvoir sur les autres, ni le pouvoir que le chaos pourrait donner sur la situation, mais ce pouvoir réel nouveau qui se construit par l'effort socialiste en opposition à l'État et à la société capitaliste. Tous ceux qui ne savent rien faire d'autre que combattre l'État en sont encore profondément prisonniers. Tous ceux qui ne savent rien faire d'autre que travailler pour les maîtres et leur marché sont entièrement esclaves du capitalisme. L'État et le capital ne sont pas des réalités du même ordre que les organismes vivants ; ce ne sont que des noms pour désigner ce que les hommes font, ce qu'ils laissent faire, ce qu'ils tolèrent. Le juste combat contre l'État et le capital commence quand on les ignore. Nos yeux ont été habitués à ne regarder que les recoins où pendent les toiles d'araignées. Il faut enfin que nous commençons

à regarder autour de nous, à la recherche d'un espace pour la libre initiative, pour la création autonome ! Nous pouvons aussi apprendre de la France une chose que nous avons, d'ailleurs en vérité, souvent l'occasion de constater dans notre propre pays : à savoir qu'ils sont bien nombreux ceux dont le combat contre les institutions n'est que la forme que prend, chez eux, la paresse des mains et du cœur !

Lettre sur le syndicalisme

Bartolomeo Vanzetti, 1923

Ta dernière lettre, dans laquelle tu parles d'anarchisme et de syndicalisme, est extrêmement intéressante parce qu'elle invite à la réflexion et à la discussion sur des problèmes très importants et urgents.

Tu déplores la confusion des esprits : moi je crois que c'est la cause principale de cette malheureuse époque.

J'espère alors avoir ton accord pour ouvrir publiquement la discussion que nous avons commencée en privé. Considère que l'écriture est l'unique moyen par lequel je peux servir la cause commune, et que rien d'autre que l'honnête intention de me rendre utile, à moi et à mes semblables, ne me motive.

Dans ta réponse, tu me répliques : « Tu me dis, dans ta dernière lettre, que le syndicalisme doit être soit autoritaire, soit libertaire : s'il est autoritaire, il est socialiste, s'il est libertaire, il est anarchiste. Je crois au contraire que *le syndicalisme révolutionnaire* n'est ni anarchiste ni socialiste, mais apolitique, c'est-à-dire une organisation dont font partie des hommes de diverses tendances et convictions mais qui acceptent comme but principal du syndicalisme l'abolition des deux classes et de la propriété privée ».

Avant de commencer la réfutation de tes assertions, je pense utile et juste de dire que mon opinion sur le syndicalisme est aussi l'opinion de la quasi-totalité des anarchistes, et parmi eux des plus vieux et doctes compagnons – dont je n'ai fait que répéter maladroitement les paroles. Maintenant venons-en à notre sujet. Quand tu dis : « *le syndicalisme révolutionnaire est une organisation... etc etc* » tu montres que tu considères le « syndicalisme » et le « syndicat » comme une seule et même chose. Au contraire la vérité est que le syndicat n'est pas le syndicalisme et que le syndicalisme n'est pas le syndicat. La vérité est que le syndicalisme est une chose récente, alors que le syndicat est plus vieux que Mathusalem.

Un saut dans le dictionnaire, un appel au bon sens, et un rapide examen historique du sujet en question établira qui de nous est dans le vrai, irréfutablement, plus vite et mieux que toute habileté polémique.

Mon *Webster Dictionary*, l'unique dictionnaire qu'on a bien voulu me donner, dit : Syndic – 1. Assistant d'une cour de justice, avocat ; magistrat ayant différents pouvoirs selon les pays. 2. Un notable, un mandataire etc. Après quoi vient le mot : Syndicat – 1. Bureau ou juridiction d'un syndic ; concile ou corps des syndics. 2. Une association de personnes autorisées à négocier une affaire, ou organiser un projet industriel ou financier.

Quant au syndicalisme auquel tu crois, ce syndicalisme trop jeune pour être inclus dans les « associations de malfaiteurs » par les lois exceptionnelles de Crispi, mais assez vieux pour avoir été défini « Syndicalisme criminel » par la magistrature providentielle de cette république vendue ; à ce syndicalisme mon dictionnaire refuse l'honneur de l'hospitalité – peut-être par ignorance, peut-être par... prudence – mais il le tait. Mais chacun de nous sait que, dans le langage du Travail aussi, le mot syndicat est synonyme d'union et d'organisation. Chacun de nous sait que dans le monde il existe des syndicats financiers, industriels, commerciaux, et prolétaires. Donc, indépendamment des buts que se donnent les « syndicats », le mot syndicat signifie uniquement : *association* – raison

pour laquelle il ne peut absolument pas constituer une doctrine, une fin – mais seulement un moyen.

Ces quelques connaissances historiques dont je dispose m'assurent que ces différentes sortes de syndicats existaient déjà dans les cités libres et fédérées de la Grèce antique ; de même sous la Rome païenne ; que durant la terreur psychologique des premiers siècles chrétiens, ils assumèrent un caractère purement religieux et ecclésiastique, pour ensuite se rapprocher à nouveau de la vie civile du Moyen-Age, dans laquelle ils se développèrent merveilleusement ; et que, habilement opprimés par l'Etat émergeant, d'abord, et par les exigences de la grande industrie naissante ensuite, ils relevèrent fièrement la tête en s'affirmant dans la Première Internationale. Voilà pour ce qui concerne le travail.

Le bon sens nous assure que les syndicats existaient dans les sociétés éteintes, ignorées ou semi-ignorées du passé lointain. Parce qu'ils *sont le produit spontané et inévitable des antagonismes de classe, et d'individus* ; antagonismes propres à toute société humaine irrationnelle qui ne sait pas, ou ne veut pas, harmoniser le bien-être et l'intérêt de l'individu avec celui de la collectivité ; et dans laquelle chacun et tous cherchent leur propre bien-être non pas dans la solidarité et dans l'égalité, mais dans le pouvoir et l'exploitation.

Les différents syndicats sont donc un produit de cette corruption constitutionnelle par laquelle les demi-civilisations passées ont expiré et à cause de laquelle l'actuel court à sa perte. On peut donc affirmer que le « syndicat » prolétarien a toujours existé (sous divers aspects et formes) et qu'il existera jusqu'à ce que l'homme ait dépassé la condition sociale malheureusement imparfaite qui en est la cause, ou qu'il sera réduit à l'état de bête par les conséquences funestes de ces mêmes conditions sociales. *Et cela ne signifie pas du tout que le syndicat possède en lui les vertus pour résoudre les problèmes auxquels se trouvent confrontés ses membres ; bien au contraire.* Mais je ne veux pas m'égarer. Je dirais donc qu'à partir des vérités incontestables exposées ci-dessus il résulte de manière évidente que le vieux syndicat n'est pas le jeune syndicalisme.

De quand date-t-il et qu'est-ce que le syndicalisme ? Tu sais bien que Sorel fut le théoricien et l'organisateur du syndicalisme. Qui était Sorel et comment, quand, et où appliqua-t-il ses théories ?

Sorel était un anarchiste, au moins avant de s'adonner au syndicalisme ; il naquit et vécut en France. Au début de son activité pro-syndicalisme, les organisations ouvrières de France, presque entièrement dominées par le parti socialiste, avaient été traînées par celui-ci dans la boue morte des élections et de tièdes agitations pour d'impossibles réformes ou améliorations.

Sorel dit alors que suivre comme des moutons les fakirs parlementaires, rester divisés dans différentes organisations neutres, indifférentes voire hostiles les unes aux autres, n'est ni sage ni salutaire pour le prolétariat couché sous le talon bourgeois et aspirant pourtant à sa libération intégrale. *L'action directe, une seule union, une conscience et une éducation prolétaires, la révolution sociale : voilà les moyens. L'abolition de la propriété privée, l'administration sociale par les ouvriers ; voilà le but.* Ainsi parla Sorel ; ainsi parlèrent les autres avocats du syndicalisme. Sorel lui-même nous disait que le syndicalisme n'est pas l'anti-thèse de l'anarchisme, mais plutôt un moyen. Ainsi fut présenté le syndicalisme. Pour des raisons évidentes, historiques, sociales, économiques et psychologiques, le syndicalisme s'enracina en France, se développa rapidement, et connut un triomphe momentané. Non pas qu'il eut réussi à conquérir l'élément ouvrier déjà organisé, il conquiert bien peu dans ce camp, mais bien *parce qu'il obtint l'adhésion des parias du travail.* Puis il franchit les mers, les fleuves et les montagnes qui délimitent la France, et se propagea à travers le monde. Et il connut partout le même sort : il ne réussit à conquérir qu'une fraction du prolétariat déjà organisé, mais forma de nouvelles organisations composées d'éléments primitifs.

Comme tu vois : tout ce que Sorel et les premiers syndicalistes ont dit n'est qu'une partie des choses dites bien avant par les socialistes et par les anarchistes de la Première Internationale.

Les socialistes changèrent bien vite de refrain, mais les anarchistes ne se lassèrent pas et ne se lasseront jamais de répéter les plus que bonnes vieilles raisons, modifiées (c'est logique) par un demi-siècle d'essais, d'études et d'expériences.

Quelle personne de bonne foi pourrait nier que le syndicalisme provient uniquement du socialisme et de l'anarchisme ?

Mais le syndicalisme possède-t-il un projet, ou une vision propre de l'après-révolution qui le distinguerait des autres écoles socialistes et lui donnerait un caractère singulier ?

Pour ce que j'en sais, le syndicalisme, c'est-à-dire les syndicalistes, en appellent à une République Sociale, comme les vieux socialistes, les mazzinistes, et certains anarchistes du passé.

En effet, récemment les théoriciens intellectuels du syndicalisme se sont donné de la peine pour élaborer des idioties pas toujours gracieuses ni inoffensives. Ces omenoni tentèrent de donner au syndicalisme un caractère, une physionomie, un but propre, mais ils durent recourir aux bagages des vieilles écoles pour le nouveau décor, et à un peu de... et bien oui, de germanisme qui aujourd'hui s'affirme dans le fascismo-syndicaliste-national-romain de la vedette Mussolini et de son honorable... la rougeur Rossoni.

Mais malgré leur bonne volonté, et un unilatéralisme aussi pieux et mesquin, ces théoriciens aux manches larges connurent peu de réussite dans leur irréalisable tentative. De fait, où la mettent-ils l'agriculture, première nécessité de la vie et unique base de la société ? Et du reste, est-il vrai que l'industrialisme porte en lui les vertus pour améliorer l'homme et le rendre heureux ?

Après tout, quelle école socialiste ne compte pas, du moins dans ses bavardages, donner aux ouvriers la direction de l'industrie ? Tu pourras m'objecter que les socialistes soutiennent un Etat directif et centralisé ; les anarchistes parlent de « communes libres, libre association, initiative individuelle » ; et que dans les deux hypothèses jaillit le concept de la direction directe de l'industrie par les ouvriers qui y travaillent.

Pour les socialistes statolâtres et autoritaires, je laisse parler les faits ruisselants de sang et de larmes, commis sans honte. Pour les anarchistes je dis tout de suite que, que ce soit dans le cas d'une communauté libre, d'initiative industrielle ou de libre association, ce sont toujours les travailleurs qui sont en jeu ; et après la Révolution il est évident que tous devront être des producteurs dans une société d'égaux.

Mais est-il vrai que les syndicalistes prônent l'autonomie, aujourd'hui comme pour l'après-révolution ? Là où révolution est toujours un pieux désir, j'ai connu des syndicalistes anarchistes et des syndicalistes socialistes, des autonomistes et des centralistes. Par contre, j'en ai connu beaucoup qui, selon les endroits, les vents et le temps, furent d'abord pour l'autonomie, puis pour la centralisation, puis de nouveau pour l'autonomie, puis apolitiques, puis politiques, puis... j'arrête ici pour ne pas avoir l'air malveillant. Et les masses ont toujours suivi leurs méchants bergers...

En Russie où la Révolution triompha, les syndicalistes combattirent le gouvernement central uniquement sur le terrain industriel, et pas pour l'autonomie locale, tandis que les mencheviks, chose vraiment étrange, combattirent aux côtés des anarchistes pour l'indépendance des

communes. C'est certain. Et donc le syndicalisme ne peut qu'être soit libertaire, soit autoritaire : s'il est libertaire c'est de l'anarchisme, s'il est autoritaire c'est du socialisme.

Je devrais te dire autre chose. Mais j'arrête. Je reviendrai peut-être dessus plus tard.

Très affectueusement.

Au-delà du travaillisme / au-delà du Syndicalisme

Alfredo Bonnano, extrait de Insurrection N°4, mai 1988.

La fin du syndicalisme correspond à la fin du travaillisme. Pour nous c'est aussi la fin de l'illusion quantitative du parti et de l'organisation synthésiste.

La révolte de demain doit trouver de nouvelles routes.

Le syndicalisme est en déclin. Avec cette forme structurelle de lutte une ère disparaît, le modèle d'un monde futur vu aux termes d'une reproduction améliorée et corrigée du vieux. Nous allons vers des transformations nouvelles et profondes. Dans la structure productive, dans la structure sociale. Les méthodes de lutte, les perspectives, les projets (même à court terme) se transforment aussi.

Dans une société industrielle qui s'étend, le syndicat se métamorphose : d'un instrument de lutte, il devient un instrument de soutien de la structure productive elle-même.

Le syndicalisme révolutionnaire a aussi joué son rôle : poussant les ouvriers les plus combattifs en avant mais, en même temps, les poussant en arrière en termes de capacité à se figurer la société future ou les besoins créateurs de la révolution. Tout est resté parcellisé à la dimension de l'usine. Le travaillisme n'est pas juste le fait du communisme autoritaire : isoler des secteurs privilégiés de la lutte des classes est encore aujourd'hui l'une des habitudes les plus enracinées, une habitude qu'il est difficile de perdre.

La fin du syndicalisme donc. Nous disons cela depuis quinze ans maintenant. Cette critique nous a valu de nombreuses réactions négatives et produit de la stupéfaction, particulièrement quand nous avons inclus l'anarchosyndicalisme dans notre critique. Nous sommes plus facilement acceptés aujourd'hui. Grossièrement, qui ne critique pas les syndicats aujourd'hui ? Personne, ou presque personne.

Mais la connexion est vite oubliée. Notre critique du syndicalisme était aussi la critique de la méthode « quantitative » qui a toutes les caractéristiques du parti embryonnaire. C'était aussi une critique des organisations spécifiques de synthèse. C'était aussi une critique de la respectabilité de classe empruntée à la bourgeoisie et filtrée à travers les clichés de la prétendue morale prolétarienne. Tout cela ne peut être ignoré.

Si aujourd'hui beaucoup de camarades sont d'accord avec nous dans notre critique -maintenant traditionnelle - du syndicalisme, ceux qui partagent la vue de toutes les conséquences auxquelles il donne forme ne sont pas nombreux.

Nous pouvons seulement intervenir dans le monde de la production en utilisant des moyens qui ne se placent pas dans la perspective quantitative. Ils ne peuvent donc pas prétendre avoir des organisations anarchistes spécifiques derrière eux travaillant sur l'hypothèse d'une synthèse révolutionnaire [...]

L'usine est sur le point de disparaître, de nouvelles organisations productives prennent sa place, principalement basées sur l'automatisation. Les ouvriers d'hier deviendront partiellement intégrés dans une position de soutien ou simplement dans une situation de sécurité sociale à court terme, et de survie à long-terme. Les nouvelles formes de travail apparaîtront à l'horizon. Déjà le front

des ouvriers classiques n'existe plus. De même, le syndicat n'existe plus dans les formes que nous connaissions jusqu'à présent. Tout cela pour devenir une entreprise, comme n'importe quelle autre.

Un réseau de relations de plus en plus différentes, toutes sous la bannière de la participation, du pluralisme, de la démocratie, etc, s'étendra sur la société, tenant en bride presque toutes les forces de subversion. Les aspects extrêmes du projet révolutionnaire seront systématiquement criminalisés.

Mais la lutte prendra de nouvelles routes, elle filtrera vers mil nouveaux canaux souterrains émergeant dans une centaine de milliers d'explosions de rage et de destruction, avec un symbolisme nouveau et incompréhensible.

En tant qu'anarchistes nous devons être prudents car nous sommes les colporteurs d'une souvent lourde hypothèque du passé. Faire attention à ne pas rester distancés d'un phénomène que nous finissons par ne pas comprendre et dont la violence pourrait même un jour nous effrayer. Nous devons être prudents en développant notre analyse complètement.

La CGT : Des chiens de berger déguisés en loups

Tract à Montpellier en 2016.

La CGT affirme constituer une menace pour le gouvernement : il ne s'agit là que d'un masque. Son but réel est de continuer à mener paître le troupeau de ses partisans afin de mieux les tondre. En France, bien plus sans doute qu'ailleurs (en laissant de côté les régimes dictatoriaux ou semi-dictatoriaux), les syndicats font partie intégrante de l'Etat et jouent un rôle central dans la gestion du capital. Tout mouvement social en France, qui voudra éviter les vieilles erreurs et ne pas subir de nouvel échec, devra inévitablement affronter la question syndicale, comme sa question centrale.

« Tant que les individus éprouvent le besoin d'être représentés, ils sont toujours confrontés au fait que la représentation qu'ils choisissent échappe à leur contrôle. »
André Dréan.

Jusqu'à très récemment, au sein des courants radicaux français, on admettait volontiers que les syndicats – en particulier la CGT – avaient une fonction de collaboration de classe, et on les critiquait pour cela. Mais, ici comme ailleurs, la contre-révolution s'est abattue sur les mémoires, et a eu des effets ravageurs. En 2006, peu de temps après le mouvement contre le CPE, il y a eu, à l'occasion de la manif du premier mai, des affrontements physiques violents entre les anarchistes et la CGT. Tous ceux qui, de près ou de loin, étaient associés au milieu « anarchiste » ou « anti-autoritaire » ont évidemment pris le parti des anarchistes lors de ce combat. De nos jours, vu la désorientation qui règne actuellement sur les consciences, il se trouverait sans doute des prétendus anarchistes pour soutenir la CGT. [...]

Le problème principal du « mouvement » actuel (qui semble aller jusqu'ici dans la mauvaise direction), c'est qu'il continue à défendre la fonction syndicale, comme un héritage durement acquis des luttes ouvrières du passé. C'est pourquoi il nous faut revenir sur l'histoire de l'intégration de plus en plus poussée des syndicats au développement du capital en France.

Quelques aspects de l'histoire de la CGT de 1909 jusqu'à aujourd'hui

En 1909, en réponse à des grèves de plus en plus intensives – conduites notamment par la CGT (qui, à l'époque, regroupait beaucoup de travailleurs anarchistes et était considéré comme semi-anarchiste) –, l'État français proposa la création de pensions de retraite. Cela fut rejeté par les travailleurs qui y voyaient une tentative pour apaiser leur combativité, doublée d'une escroquerie : cela se traduirait en effet par une diminution des revenus réels, du fait de l'augmentation des impôts ou d'une assurance nationale, permettant d'assurer le versement des pensions. En tout état de cause, l'âge de la retraite a été fixé par l'État à 65 ans, alors même que l'espérance de vie des travailleurs salariés était de 55 ans en moyenne. Les anarcho-syndicalistes la surnommèrent « la retraite pour les morts » ! (semblablement, dans les années 1970, les travailleurs ont appelé leur retraite « la pension de la veuve », leur espérance de vie étant en moyenne de 67 ans !). Cette CGT d'avant-guerre voyait s'affronter radicaux (pour la plupart anarchistes) et réformistes. Ces derniers acceptèrent de donner des formes légales aux manifestations en 1909 (avec des services d'ordre pour prévenir tout désordre). Plus tard, la CGT a accepté de déclarer les manifs à l'avance. Ainsi, petit à petit, des mesures permettant d'encadrer légalement les grèves et les manifestations étaient adoptées et modifiées au fur et mesure des évolutions inhérentes aux cycles et au développement du capital, aux lois générales du travail, etc. En reconnaissance de ce rôle pacificateur, l'État français, à la veille de la première guerre, accordait aux syndicats un privilège probablement unique au monde, et qui le reste encore aujourd'hui : la permission de détenir des comptes secrets non imposables, non

soumis au contrôle de l'État et non réglementés !!! La réalité dépassait alors la fiction, et la dépasse encore.

Voilà qui permet sans doute d'expliquer, au moins en partie, le fait que la majorité de la CGT, dont l'idéologie était alors très proche de l'anarchisme, a appuyé l'État lors du premier massacre impérialiste mondial [1]. En 1915, afin que les syndicats collaborent encore d'avantage au massacre massif des prolétaires qu'ils étaient censés représenter, des Comités d'Ateliers locaux ont été formés dans les usines, où les représentants syndicaux, y compris les anarchistes des tranchées partisans de la guerre, se voyaient localement reconnaître un pouvoir de décision limité. Ce fut la réponse de Thomas, chef de file du Parti socialiste, ministre des Munitions [2], aux grèves qui se développaient alors dans certaines industries. Au même moment, l'État transformait les fonds d'aide mutuelle des Caisses De Solidarité – administrées par les travailleurs eux-mêmes – en prestations de chômage versées par l'État. Celles-ci étaient financées, comme aujourd'hui, par le prélèvement d'une partie des salaires des travailleurs sous la forme de taxes, etc. : on avait là les prémisses de l'État-providence en France, la récupération au profit de l'État des formes de solidarité mises en place par les travailleurs eux-mêmes (voir en anglais ceci : « the welfare state isn't now, and never was, a "genuine gain for the working class" »).

En 1936, la CGT, devenue entre-temps la section syndicale d'un Parti communiste français totalement inféodé à Staline, négocia directement avec l'État la reprise du travail lors des grèves massives du front populaire.

Quant aux Comités d'Ateliers, apparus lors de la première guerre impérialiste mondiale, ils furent les précurseurs locaux de ce qui devait devenir en 1945, à l'issue de la seconde guerre impérialiste mondiale, les « Comités d'Entreprise », qui étaient, et sont toujours, implantés dans les entreprises à un niveau national et local, et où les syndicats exercent au quotidien un pouvoir de gestion. Après la Seconde Guerre mondiale, cela faisait partie d'un accord passé entre de Gaulle et le Parti communiste français, lequel avait remporté plus de votes que tout autre parti lors des élections de 1945 (il s'agissait aussi d'une reconnaissance du rôle joué par celui-ci lors de la Libération – du moins du rôle qu'il prétendait avoir joué, leur rôle ayant été très ambigu au moins jusqu'en 1944). A partir de 1945, au moins 60% du financement des syndicats était assuré directement par l'État, le reste provenant des cotisations des membres (c'est dès lors une course au recrutement entre les différents syndicats afin de récupérer cette dernière partie, base économique de leur fonctionnement) [3]. Plus tard, dans les années 50, le montant versé par l'État s'éleva à environ 80% de leur financement. Les syndicats, depuis 1958, peuvent être élus aux Conseils d'administration (qui déterminent la politique globale de l'entreprise, et pas seulement la gestion quotidienne) des entreprises publiques, occupant jusqu'à un tiers des sièges du conseil. La participation des syndicats à ces conseils s'étend aux industries qui ont été dénationalisées, comme Orange, anciennement France Télécom. Cela signifie que, par exemple, la section CGT de EDF est directement impliquée dans les décisions politiques concernant l'industrie nucléaire, y compris dans sa version militaire ! Comme je l'ai dit, la réalité dépasse la fiction !

Nous devons encore souligner un point. Une grande partie du mouvement anarchiste français décida, après 1945, d'investir les principaux syndicats, en s'imaginant pouvoir les radicaliser (ayant préféré quitter la nouvelle CNT anarcho-sindicaliste plutôt que d'y participer ou d'essayer d'établir des contacts autonomes, de nouveaux groupes, etc.), en dépit du fait que la CGT était proche de l'URSS et que Force Ouvrière (FO – une scission de la CGT, créée peu de temps après la guerre) était une création de l'État et de la CIA. Bien entendu, cette stratégie entriste n'a jamais fonctionné (la collaboration des syndicats avec l'État étant poussée toujours plus loin et l'influence anarchiste diminuant chaque année) : les anarchistes ont en effet rapidement adopté une idéologie syndicaliste,

accepté d'avoir des délégués, etc. Maurice Joyeux et Georges Fontenis, dirigeants de la Fédération anarchiste, sont devenus célèbres pour leur opportunisme et leur mentalité bureaucratique.

1968 [4] ayant vu la question sociale faire un retour explosif, les ouvriers eurent droit à des augmentations de salaires conséquentes, dans le but de les faire revenir à l'usine et à sa misère, et d'accepter de nouveau leur enfer, une hausse salariale qu'une année d'inflation finirait par annuler. Le compromis des Accords de Grenelle, destiné à ramener les travailleurs au calme, permettait notamment (et permet toujours) de devenir délégué ou représentant syndical sans avoir besoin d'être élu par ceux que l'on est censé représenter. Une seule personne dans une entreprise, sans engagement syndical préalable, peut devenir un représentant secret si le syndicat lui donne son aval. Elle est alors autorisée à coller les documents syndicaux sur un tableau d'affichage à l'entrée de l'entreprise : au bout d'une semaine, elle pourra même les distribuer. Plus important encore, un tel représentant « fantôme » a un salaire garanti et ne peut être licencié sans une enquête incluant un inspecteur du travail (c'est-à-dire l'État). Entre-temps, ils participent aux comités d'entreprise et aux comités de santé et de sécurité, prennent en charge les primes de vacances, et sont associés à la gestion des licenciements, le tout peut-être sans qu'aucun de leurs collègues ne sache qui ils sont.

En dépit des lamentations de la CGT, qui joue aux victimes et prétend que les nouvelles lois-travail vont entraîner sa destruction imminente, le gouvernement ne veut la mort d'aucun syndicat : celui-ci constitue en effet une soupape de sécurité, une fausse opposition très utile pour désarmer toute véritable opposition (c'est ainsi que de Gaulle, dans ses Mémoires, remercie le Parti communiste, qui contrôlait alors la CGT, d'être parvenu à supprimer les tendances insurrectionnelles tant en 1945 [5], à l'époque de la « Libération », que dans l'épisode plus connu de 1968).

Ce que la CGT reprochait surtout au gouvernement Hollande, c'est de ne l'avoir pas suffisamment consultée lors des discussions préparatoires en vue du projet de Loi Travail de 2016, comme si c'était son existence même qui était menacée. Le défaut de consultation d'un syndicat équivalait selon elle à sa fin. Une falsification immédiatement validée par la grande majorité des anarchistes et des « anti-autoritaires », et ce tout au long du mouvement.

Il faut savoir que la proportion de travailleurs syndiqués est sans doute inférieure à 8%, soit environ 4% de moins qu'en 1968. Bien sûr, cela est dû en partie à l'énorme augmentation du chômage et des emplois à temps partiel survenue depuis lors, sans même parler du développement du statut d'auto-entrepreneur. Pour autant, tout comme en 1968, les syndicats n'en continuent pas moins à exercer une influence néfaste sur les luttes, dont l'importance ne saurait être sous-évaluée. C'est le cas en particulier de la CGT, qui, depuis sa création en 1920, n'a cessé d'être associée au Parti communiste français, bien qu'elle ait officiellement rompu ces liens dans les années quatre-vingt-dix.

Les stratégies de démobilisation de la CGT ont fait naître une tradition d'action contrôlée (en opposition avec l'action directe) : il est devenu beaucoup plus difficile pour les prolétaires d'affirmer leur volonté de lutter par l'action directe, les formes autonomes de lutte ayant depuis longtemps été supplantées par l'action légale et l'action verticale au sein de la CGT. La CGT peut assumer et organiser un certain niveau de « violence » si la pression de sa base est forte. Cela explique qu'il n'y ait pas beaucoup de critiques de l'organisation parmi les syndicalistes de base. De plus, le faible degré de syndicalisation fait que beaucoup de syndiqués sont des militants (et sont donc surtout actifs au niveau des tâches bureaucratique-légales).

Pour illustrer le genre de show auquel peut aboutir cette interaction complexe entre l'État et les syndicats il suffira ici d'un exemple tiré de l'actualité récente : en mai 2017, peu de temps après l'élection de Macron, des membres de la CGT d'une usine de fabrication de pièces automobiles

(Bosch), menacée de fermeture du fait du manque de commandes, ont menacé de faire sauter l'usine avec des bouteilles de gaz. La CGT a souvent brandi de telles menaces par le passé, celles-ci n'ayant jamais été suivies d'effets. Peu de temps après, Macron exigea que Peugeot, Citroën et Renault diminuent leurs achats de produits bon marché auprès de fournisseur étrangers et augmentent de 20% leurs commandes à cette usine. Au même moment, il a fait en sorte que l'État débloque l'argent nécessaire pour permettre aux entreprises de compenser leurs pertes. Ceci montre bien que la France est très éloignée de toute forme de néolibéralisme pur et dur (comme ce qui existe aux États-Unis et au Royaume-Uni par exemple), même si elle avance lentement dans cette direction. Mais surtout, ce qui est ici démontré ce n'est pas tant le pouvoir des syndicats, que la volonté de l'État de préserver leur image traditionnelle de véritables protecteurs des travailleurs, à condition bien sûr que ceux-ci ne s'affranchissent pas du misérable rôle qui leur est dévolu dans le processus de production capitaliste. Après l'apparente défaite du mouvement contre la [nouvelle] Loi Travail, l'État a eu besoin, au moment où il cherchait de nouveau à aggraver l'exploitation des travailleurs avec de nouvelles Lois Travail, que la CGT retrouve une image d'opposant véritable et utile, afin que les travailleurs lui maintiennent leur confiance et continuent à se soumettre à sa direction (je dis « apparente défaite » parce qu'il s'agissait en fait d'une victoire partielle – la loi ayant été dépouillée avant l'été d'un grand nombre de ses pires aspects, cela étant probablement surtout dû à toute la violence que le mouvement a déployé en dehors du syndicat ou du contrôle de la gauche).

La CGT dans le mouvement contre la Loi Travail (El Khomri) de 2016

Voyons plus en détails ce qui s'est passé à l'égard des syndicats lors du mouvement contre la Loi Travail de 2016.

Auparavant, il faut rappeler que début octobre 2015, près de cinq mois avant le mouvement contre la Loi Travail, les travailleurs d'Air France, indépendamment d'un quelconque ordre syndical, avaient pourchassé les cadres qui mettaient en œuvre des licenciements, déchiré leurs chemises et assommé deux vigiles qui protégeaient ces gestionnaires.



Quelle a été la réponse des syndicats ? Ils se sont rapidement dissociés de la colère des travailleurs : « La CGT Air France a exprimé sa volonté de 'calmer les choses' après les débordements en CCE. 'On ne voulait pas que le CCE soit envahi', a assuré à l'AFP Mehdi Kemoune, secrétaire général adjoint du syndicat. Il a affirmé être intervenu pour protéger le DRH Xavier Broseta, cible des manifestants, ce qui lui a valu d'être lui aussi bousculé. Selon lui, la CGT avait 'prévenu' la direction que la situation pourrait dégénérer, l'appelant à renforcer la sécurité. (AFP, 05/10/2015 à 16:48) ». Le syndicat doit montrer qu'il est capable de contrôler ses adhérents, ou du moins qu'il est prêt à le faire, sans quoi il perd son rôle de maquereau qui négocie le tarif auquel se font niquer les esclaves salariés, et sa fonction légitime dans le système.

Le 23 février, soit deux semaines avant le début du mouvement, une réunion intersyndicale, à laquelle la CGT prit part, a émis une déclaration qui n'appelait nullement à l'abandon du projet de Loi Travail, mais à quelques modifications mineures seulement. Il n'est pas surprenant qu'en 2015 les syndicats aient participé au « rapport Combrexelle », un document gouvernemental intégrant les recommandations du MEDEF dans son « Plan d'urgence pour l'emploi », destiné à servir de base à cette Loi Travail. Début mars, il y a eu de l'agitation sur Internet (à travers des pétitions et la

mobilisation des réseaux sociaux) pour que la CGT, FO et SUD cessent d'assumer publiquement les positions réactionnaires qu'ils avaient tenues quelques jours auparavant. Mais en cette période, la falsification incessante de l'histoire et une réduction presque pathologique des individus à l'immédiateté pure, font que beaucoup ont une mémoire de poissons rouges. Ainsi, malgré tous les exemples du contraire, la CGT pouvait se présenter en 2016, comme elle le fait aujourd'hui, comme une vaillante organisation de combat, et qui l'a toujours été par le passé.

Le 9 mars, entre 250.000 et 500.000 personnes manifestaient contre la nouvelle Loi Travail. Les syndicats, à l'échelle nationale, ont refusé de déclencher une grève – seules les sections locales étaient impliquées, ce qui ne signifie pas qu'elles soient bien meilleures. Il y a eu ce jour-là des manifestations dans tout le pays, et des confrontations significatives avec l'État dans six villes, en plus d'une implication des lycéen-nes d'une centaine d'établissements.

Le 17 mars, « ... des dizaines de jeunes radicaux et casseurs ont perturbé le défilé parisien... Dix minutes après le début du défilé, dans l'atmosphère chargée, certains jetaient des projectiles, des canettes et d'autres des bouteilles sur les CRS. L'atmosphère est 'nettement moins bonne que la semaine dernière' », déclarait un syndicaliste de la CGT (à titre d'observateur). C'est à cette manif que le Service d'Ordre de la CGT a commencé à livrer des « fauteurs de troubles » aux flics (expression mise entre guillemets, car il est évident que le capitalisme trouble la grande majorité des gens, et que le troubler est l'un des meilleurs moyens de se sentir moins troublé).

C'est pourquoi le 24 mars, à Paris, le QG de la CGT, compte-tenu de la collaboration antérieure du syndicat, a vu ses fenêtres brisées.

Mais, toujours le 24 mars, la CGT locale exprimant le sentiment d'une partie de sa base essayant de pousser sa direction vers une véritable opposition à la Loi Travail (non sans une certaine naïveté), paralysait virtuellement Rouen, les agents portuaires et maritimes s'étant mis en grève et ayant bloqué les routes, tandis qu'au Havre, des dockers en grève bloquaient la périphérie de la ville. Plus tard, début avril, ces dockers prévenaient qu'ils bloqueraient toute la ville si des étudiants ou des lycéens du Havre devaient être emprisonnés à la suite des manifestations. Je ne sais pas si c'était une menace qu'ils ont continué à faire pendant le reste du mouvement.

En fait, plusieurs syndicats locaux de la CGT se sont mis en grève durant ce mouvement. Le 26 avril, à Paris, des ouvriers précaires ont par exemple occupé partiellement la Comédie Française, et forcé l'annulation des spectacles. Dix théâtres nationaux ont été occupés (au moins partiellement) durant le mouvement – essentiellement par des intermittents qui comprenaient à la fois des travailleurs syndiqués à la CGT et des non-syndiqués (voir le texte de leur mouvement en 2003).

Néanmoins, ces « occupations », si l'on peut se baser sur l'exemple de Montpellier, restaient des occupations très conservatrices, essentiellement symboliques.



Montpellier : occupation par les intermittents en vêtements de théâtre

Il s'agit en fait là de pratiques spectaculaires classiques : la nudité ne dure que le temps de la photo. En public, c'est illégal ! Les bâtiments, même inutilisés, sont « respectés » (il ne faut rien endommager), en plus du fait qu'ils se situent dans un lieu isolé. On est loin du dépassement des rôles, et les artistes, même précaires, de continuer de jouer leur rôle d'artiste, alors même que tout indique que l'action ne servira à rien.



Gare de Bayonne : le 3 juin 2016, la CGT organise le meurtre symbolique du Capitalisme (die-in) – malheureusement assez vivant pour paralyser une véritable lutte contre ceux qui attendent le salut par la bureaucratie déguisée en organisatrice de théâtre de rue.

La composition de la main d'œuvre salariée en France est polarisée depuis plusieurs décennies entre, d'une part, des travailleurs qualifiés, dans une sécurité relative (dont une partie travaille pour le secteur public) et, d'autre part, des travailleurs peu qualifiés ou temporaires. En général, les syndicats ont été organisés de façon à empêcher la communication entre ces deux « secteurs » différents. La conséquence a été, comme les syndicats le reconnaissent, la généralisation de la précarité en dehors des secteurs les plus protégés, inévitable contrepartie aux droits acquis par les travailleurs qualifiés, plus en sécurité. Les syndicats s'opposent fermement à toute communication entre les ouvriers plus manifestement intégrés, et généralement plus âgés, et les prolétaires plus jeunes, les chômeurs ou les travailleurs précaires, et ceux qui sont destinés à le devenir. D'où leur hostilité flagrante envers les éléments les plus radicaux de la lutte, les « casseurs », et en particulier les lycéens. Pour ne citer qu'un exemple tiré de l'expérience directe, la CGT, à l'instar d'autres syndicats (SUD, etc.), a abandonné la manifestation du 14 avril à Montpellier, parce que les lycéens étaient un peu chauds (voir le texte « Le 14 avril à Montpellier, sur le site Dialectical-delinquents) et qu'elle ne voulait pas être associée à cet état d'esprit. Quelques membres du SO de la CGT sont restés, pour observer, et à un moment, l'un deux a essayé d'arrêter l'extension de la manif à travers la rue, tentative futile puisque complètement ignorée.

La CGT, avec son Service d'Ordre, est là pour protéger la belle image de manifestations contrôlées par la hiérarchie. Elle n'a probablement jamais protégé un manifestant contre la violence de la police ; elle agit elle-même comme la police. Le 1er mai 2016, elle se plaignait du nombre insuffisant de flics. A Nantes, elle a empêché les tracteurs des paysans de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes d'entrer dans la manifestation sous l'argument tout à fait faux que « la ZAD n'a rien à voir avec l'objet de cette manifestation ». A Marseille, le 12 mai, le Service d'Ordre de la CGT a attaqué à coups de bâtons et de gaz lacrymogènes différents manifestants pour les disperser. Et lors de la manifestation du 17 mai à Paris, ses membres ont chargé les manifestants lents à se disperser. Des abus similaires ont été signalés dans plusieurs autres villes. La police a épargné les manifestations d'impuissance syndicale, tout en attaquant systématiquement les manifestations sauvages, incontrôlées, parfois en collaboration avec la CGT.



Individu frappé par la CGT, le 17 juin 2016

Cependant, les flics ne sont pas toujours conscients de la politique nécessaire pour contenter la CGT. Le 14 juin, à Paris, la manifestation rassemblait probablement un demi-million de personnes (80.000 selon la police, 1.200.000 selon les organisateurs). L'ensemble du parcours était clôturé par des barrières hautes de plusieurs mètres, ce qui rendait impossible toute évasion, comme tout moyen d'entrer : des milliers de manifestants qui voulaient rejoindre le défilé en route ont été bloqués par cette clôture. La police a été très ferme dans l'application de cette division. A la fin de la manifestation, un groupe important de dockers de la CGT a affronté les CRS après que l'un des leurs ait été sérieusement blessé par une grenade des flics. Ce soir-là, le préfet de police de Paris a déclaré à quel point il était scandalisé par la présence de drapeaux de la CGT dans la zone de confrontation : « Il y avait une forme de solidarité, au moins passive, avec les casseurs », a-t-il dénoncé, et certains syndicalistes de la CGT ont tenté d'entraver les interventions de la police, y compris les arrestations. Manuel Valls a accusé la CGT d'avoir eu une « attitude ambiguë vis-à-vis des casseurs », et François Hollande a menacé d'interdire toute manifestation qui ne pourrait être sécurisée, exigeant que la CGT reprenne la direction des défilés, et qu'elle les sécurise elle-même contre les « inorganisés ». La priorité absolue pour le gouvernement était de briser le moment quasi unique de solidarité qui s'est produit durant cette manifestation, et son potentiel développement.

Le 21 juin, Valls interdisait une manifestation prévue dans le centre de Paris par les syndicats. Le lendemain, l'État retirait cette menace en offrant un itinéraire rigoureusement contrôlé d'un kilomètre autour d'un canal, comme miette accordée aux bureaucrates de la CGT... qui l'ont alors qualifié de « victoire de la démocratie ». C'est que cela leur avait permis de sauver la face tout en se joignant au gouvernement, avec la nécessité pour les deux de mettre fin aux actes de vandalisme. Le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez avait déjà justifié les interdictions de participer aux manifestations envoyées la veille de la manif du 14 juin à 130 personnes (dont des adhérents de la CGT) : « C'est normal – ce sont des voyous », se basant sur des dossiers de police (il n'y avait même pas de procédures judiciaires).

Pour la direction de la CGT, toute confrontation avec la police est de la délinquance. C'est pourquoi, malgré la violence des flics qui ont attaqué les blocus d'Esso à Fos-sur-Mer, elle a émis des instructions de ne pas y résister. Il y a eu plusieurs blocages de raffineries, mais la plupart ont été de courte durée et ont peu affecté la distribution d'essence : les pénuries ont duré 24 heures. La seule exception a peut-être été au Havre, resté bloquée plusieurs semaines par la grève, au point de compromettre l'approvisionnement de Paris et de ses aéroports. A l'échelle nationale, l'accès limité au carburant n'a duré qu'un jour. Si l'on regarde ce qui s'est passé en 2010, il paraît assez clair que ce blocus a plus tenu du spectacle que de la réalité. A Marseille, le centre commercial Les Terrasses du Port a été bloqué le 26 mai par l'intersyndicale, et à Paris, le 8 juin le train annonçant l'Euro de Foot 2016 par les cheminots de SUD-Rail. Ces blocus n'ont duré que quelques heures, compte

tenu de l'intervention rapide de la police et de l'idéologie cégétiste selon laquelle « affrontement = délinquance ». Les blocages n'ont guère affecté la vie quotidienne de la grande majorité : les centres commerciaux sont restés approvisionnés et l'économie a été très peu perturbée ; moins encore qu'en 2010. Il est clair que les syndicats ne voulaient pas bloquer le pays mais simplement utiliser les blocages comme un moyen de pression pour forcer le gouvernement à ouvrir des négociations.

Résumons :

Martelant sans cesse qu'il s'agissait d'une « attaque historique contre nos droits », qu'un siècle de lutte était ainsi « jeté à la poubelle », la CGT se limitait dans la pratique à des grèves de 24 heures qui n'étaient souvent même pas suivies par ses membres. Ils n'ont jamais tenté de réaliser une unité d'action entre les métiers, les professions et les lieux de production. Des « assemblées générales interprofessionnelles » ont parfois eu lieu, mais seuls les représentants syndicaux y étaient invités. Ils n'ont, bien sûr, jamais appelé à une grève générale, n'ont jamais cherché à briser les séparations entre les différents secteurs de la classe ouvrière salariée, malgré les passages à tabac, l'hospitalisation de centaines de personnes et la dégradation programmée des conditions de vie des prolétaires de tout le pays comme conséquence de cette loi. On pourrait déplorer tout ça, mais ce serait oublier qu'elle a ici joué son rôle classique de syndicat dans la société actuelle : des organismes intégrés, dialoguant et collaborant avec le Pouvoir.

Il ne suffit pas que la base prenne des initiatives tout en gardant le silence sur la complicité de la CGT (collaboration avec les flics pendant le mouvement, collaboration quotidienne avec les patrons ; plus largement, peur de tout ce qui parvient à échapper à leur contrôle, etc.). Les membres individuels de la CGT peuvent éprouver toutes les inquiétudes du monde à propos de leurs chefs, mais s'ils ne font rien pour les rendre publiques (quitte à le faire de façon clandestine pour ne pas s'exposer à des mesures disciplinaires brutales), la rupture avec les manipulations syndicales ordinaires ne sera jamais consommée. C'est la contradiction qu'éprouve en son for intérieur tout adhérent à des formes d'organisations aussi classiques que les syndicats. Soit il choisit en quelque sorte la rupture en refusant d'étouffer ses critiques privées et ses sentiments réels, soit il préfère se résigner pour continuer à bénéficier de l'apparente sécurité que procure la qualité de membre d'une organisation qui proclame, ainsi que le font tous les groupes qui se livrent au racket, vouloir assurer leur protection. Dans ce second cas, ils ressentent amèrement une défaite où ils ont été incapables de s'affirmer, et, pour ne pas succomber à la honte, préfèrent imputer cet échec à leurs dirigeants. Ceux qui choisissent d'être dirigés plutôt que de prendre les choses en main affirmeront toujours avoir été vendus. Les ultra-gauchistes peuvent bien s'en prendre au syndicat. Sauf qu'un syndicat se comporte comme un syndicat ; il est dans la nature de celui-ci d'assumer une fonction sociale où il se place hors du contrôle tant de la masse des travailleurs syndiqués que de chacun de ses membres – une fonction sociale rendue indispensable par sa position au cœur même du procès de production et de consommation des marchandises. C'est donc plutôt sur les membres inférieurs de la hiérarchie qu'il faut faire porter le blâme, et sur leur échec à combattre et à contester les manipulations venues d'en haut. Les travailleurs ont trop souvent le sentiment de devoir rester dans le syndicat pour se décharger ainsi d'une tâche angoissante pour eux-mêmes et les autres : celle d'avoir à combattre la hiérarchie sans l'appui et le soutien d'une hiérarchie rivale.

Il est particulièrement important, entre autres choses, de bien saisir le double jeu auquel se livrent les syndicats, et tout particulièrement la CGT, notamment lors de ces mouvements. L'illusion que les héros de la CGT constitueraient en quelque sorte la dernière opposition authentique et seraient en conséquence menacés d'être détruits illustre encore une fois comment la contre-révolution a pénétré les esprits et dérouté les consciences jusque parmi ceux qui cherchent à redonner vie à un

mouvement révolutionnaire. Une touche de populisme et quelques vœux pieux suffisant à rallier les adeptes du mouvementisme, il y a fort à parier qu'une majorité d'anarchistes et d'anti-autoritaires auront tendance à considérer une critique radicale des syndicats, et en particulier de la CGT, comme quelque chose de ringard. Cela illustre comment la CGT a travaillé avec succès à changer son image, parvenant à se faire passer pour la première victime des lois-travail et pour l'avant-garde de la lutte.

Annexe sur SUD

La crise de l'hiver [1995-6] confirme la percée du syndicalisme de base rénové, recomposé hors des confédérations traditionnelles et qui inquiète beaucoup leurs directions, en particulier celle de la CFDT. Le modèle en est désormais SUD.

Les références fréquentes des fondateurs de SUD aux sources du syndicalisme révolutionnaire, voire de l'anarcho-syndicalisme pour ceux qui sont aussi membres de la CNT, aux Bourses du travail et aux premières associations qui avaient comme objectif l'émancipation des travailleurs, peuvent faire illusion. De même que leur hostilité au corporatisme le plus borné.

Mais leur démarche est plus le résultat de l'exclusion imposée par la direction de la CFDT que de la réflexion critique. En réalité, ils participent à la rénovation du syndicalisme, rénovation basée à la fois sur la reprise du thème de l'autogestion et sur la prise en compte du phénomène de l'exclusion jusqu'alors négligé par les centrales. Ils combinent la défense traditionnelle du statut des travailleurs de l'Etat à la défense des sans-travail, des sans-logis et des sans-papiers, participent à la création d'associations caritatives et multiplient les relations avec celles, laïques et religieuses, qui prennent le relais de l'Etat en matière d'assistance.

SUD est déjà partie intégrante du mouvement associatif tel qu'en rêvent les purs démocrates de notre époque, champions de " la défense de la société civile contre les attaques du pouvoir d'Etat ". Mais le mouvement associatif rénové est déjà pourri avant même d'avoir fleuri : il est issu de la décomposition de l'ancien syndicalisme professionnel, basé sur l'identification des individus à la classe du travail, et de l'émergence des nouvelles associations réformistes, fondées dans le but d'intégrer au travail tous ceux qui en sont exclus afin qu'ils deviennent des citoyens à part entière. Malgré la bonne volonté de nombre de membres de SUD, le syndicalisme atypique qu'ils appellent de leurs vœux n'a rien de révolutionnaire.

L'ironie sur le bureaucratisme des centrales ne les empêche pas de participer aux mécanismes institutionnels dans les entreprises d'Etat, en particulier les élections professionnelles, qui permettent d'être reconnu par l'Etat comme représentants officiels du personnel. L'idée de ne pas abandonner le terrain des institutions paritaires, des comités d'entreprise aux conseils d'administration, aux gestionnaires est archi-éculée. Le terrain est piégé : les délégués y sont admis comme cogestionnaires des forces de travail.

Face à l'institutionnalisation de SUD, des contestataires proposent de limiter le temps de participation des délégués aux organismes de cogestion et même d'élire et de révoquer, au gré des décisions prises dans les assemblées générales, les comités de grève. Mais aucune procédure formelle n'a jamais entravé l'apparition de la hiérarchie au sein des institutions, même lorsque leur base est considérée comme souveraine. Tant que les individus éprouvent le besoin d'être représentés, ils sont toujours confrontés au fait que la représentation qu'ils choisissent échappe à leur contrôle.



Sommaire :

Intro p.2

Le syndicat ou la mort, Albert Libertad p.7

Les syndicalistes révolutionnaires français, Gustave Landauer p.9

Lettre sur le syndicalisme, Bartolomeo Vanzetti p.12

Au-delà du syndicalisme / au-delà du travaillisme, Alfredo Bonnano p.16

La CGT : des chiens de berger déguisés en loups p.18